

Le mot qui fait, wow, un mot qui fait, woh

Hélène Matte

Number 122, Winter 2016

Affirmation autochtone

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/80413ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (print)

1923-2764 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Matte, H. (2016). Le mot qui fait, wow, un mot qui fait, woh. *Inter*, (122), 20–20.

LE MOT QUI FAIT, WOW UN MOT QUI FAIT, WOH

Faire entendre la voix des tiens.
Avec les autres.
Unir.
Ton chant de paix¹.

► HÉLÈNE MATTE

D'abord, un peu d'histoire. En 1880, la Loi sur les Indiens interdisait aux peuples autochtones du Canada d'importantes cérémonies traditionnelles. Les participants d'un potlatch ou d'une danse tamanawas étaient jetés en prison. La Loi fut changée en 1895 : toutes les danses liées au partage de dons furent alors proscrites. À la suite de négociations, seules les danses adaptées au calendrier non autochtone et excluant la cérémonie du don furent tolérées. Or, les amendements apportés modifièrent la Loi de mal en pis : en 1914, danses et habits traditionnels ne devaient se manifester qu'à l'intérieur des réserves ; en 1925, un amendement interdisait complètement les pow-wow, la danse du soleil et les tentes à sudation. La répression et la curiosité touristique régèrent ainsi les traditions amérindiennes jusqu'en 1951, année où le gouvernement légalisa enfin les pow-wow et les cérémonies traditionnelles : « Alors qu'il s'agissait à l'origine d'une manifestation guerrière ou spirituelle, les *pow-wow* ont pris une tournure festive et culturelle. Les *pow-wow* modernes sont généralement "intertribaux", c'est-à-dire que tout le monde peut participer. Ils sont aussi l'occasion d'organiser des concours de danse ou des foires pour l'artisanat traditionnel. Il semblerait que les *pow-wow* soient devenus l'un des principaux moyens de l'expression de l'identité amérindienne et de la sauvegarde de leurs cultures². »

Cela dit, que l'on s'offusque de l'intention de Radio-Canada d'intituler *Pow-wow* une émission de variétés est compréhensible. C'est ce qu'a souligné, avec beaucoup de diligence, la poète de Pessamit Natasha Kanapé Fontaine, dans une lettre ouverte transmise à la société d'État et faisant suite à l'annonce de sa programmation en avril 2015. Dans sa lettre, la poète et militante a non seulement relaté l'histoire de l'utilisation du mot, mais aussi partagé la parole de représentants des Premières Nations dénonçant des cas d'appropriation culturelle. Didactique, elle a également pris le temps d'expliquer cette notion : « L'appropriation culturelle, c'est extraire un seul aspect d'une culture pour le faire sien, sans comprendre la culture dont il est extrait. Et c'est doublement insultant quand ça vient d'une culture en position de domination³. »

Cette lettre a eu raison du titre prévu, et l'émission a été débaptisée avant sa diffusion. L'affaire a fait quelque bruit médiatique avant de se perdre dans le tapage quotidien d'informations. Parmi les notes particulièrement fausses entendues, la voix de Sophie Durocher sonnait à s'en tirer les cheveux. Sur un ton ironique teinté de mépris, elle se jouait d'inquiétude pour l'usage futur d'autres mots d'origine autochtone : « Va-t-on se faire accuser d'"appropriation culturelle" parce qu'on glisse en anorak dans un toboggan⁴ ? » Or, Kanapé Fontaine avait pris soin de préciser : « Je m'oppose donc à toute utilisation de mots ou de constituants des cultures autochtones à des fins commerciales et vides de sens⁵. » Voilà pour le respect des cultures autochtones, mais ce respect des mots ne devrait-il pas être généralisé ? Plutôt que le verbiage médiatique, ne devrait-on pas entendre la poésie ? Et ses silences ? Sans doute, *Le Journal de Québec* aurait mieux fait de diffuser la poésie de Kanapé Fontaine. Tandis que Durocher s'offusque qu'« une jeune auteure innue envoie une lettre aux médias » et que celle-ci ait un impact, sa réaction démontre qu'il est effectivement nécessaire de se méfier des « cas d'inconscience, d'ignorance, de l'histoire et de l'impact du colonialisme sur les Premières Nations du Québec et du Canada⁶. Il faudrait ajouter l'ignorance du pouvoir des mots qui sont non seulement les joints entre les cultures mais ceux de la culture tout court. Les mots fondent la relation. En fin de compte, le seul intérêt du commentaire de Durocher est peut-être qu'il ait révélé un témoignage authentique, contrastant avec sa superficialité : « Laissez-moi vous rencontrer [sic] une histoire ! Je suis un gars d'origine atikamekw. Je suis une personne qui aime beaucoup les pow-wow. Chaque été, mes amis et moi prenons le sentier des pow-wow et parcourons [...] le Québec et l'Ontario et [allons] quelquefois jusqu'aux USA. Dans les années 60 et même avant, le terme *pow-wow* a été très utilisé par les hippies et les Caucasiens pour désigner un party ou un rassemblement de Caucasiens pour boire, se droguer, etc. (un vrai

party). Les Autochtones, eux, célébraient la vie, la famille et les esprits dans la sobriété avec les rythmes des tambours qui représentent les battements de cœur de la Terre-Mère. Cet événement s'appelait Obwaganishmowin, connu aujourd'hui sous le nom de Pow-Wow. Évidemment, comme chaque fois, les Caucasiens qui aimaient se moquer des autres cultures, "comme vous venez de le faire", ont utilisé ce terme pour désigner la célébration autochtone. Les Autochtones ont alors adopté ce terme, *pow-wow*, pour montrer aux Caucasiens qu'ils n'ont pas peur du ridicule. Avec les années, les Caucasiens ont arrêté de l'utiliser jusqu'à ce jour. Aujourd'hui, le *pow-wow* est connu mondialement avec sa réputation de célébrer la culture des Premières Nations, un événement spectaculaire où tu peux voir toutes les catégories de danse qui existent chez nous. Un événement qui est ouvert à tous et qui se fête dans la sobriété et en harmonie. Ma grande question est : "Pourquoi aujourd'hui vous voulez le réapproprié ? Est-ce que c'est juste ENCORE dans le but de dénigrer notre culture comme vous le faites si bien ? ou simplement de l'ignorance ??? Ne sois pas insultée quand on vous dit que vous êtes des descendants de colonialistes"⁷. »

Il y a à peine plus de 60 ans que les *pow-wow* ont été légalisés au Canada. Il est compréhensible que le sujet soit sensible et qu'il suscite des ressentiments. On ne peut que saluer l'initiative de Kanapé Fontaine et recevoir la leçon magistrale qu'elle a donnée à partir d'un seul mot. Un mot qui sonne léger comme une fête, mais qui est lourd de sens. *Pow-wow* est un mot splendide. Un beau mot-onomatopée qui retentit comme un tambour. *Pow-wow*, ça cogne dans l'oreille comme le *bang* d'un poing, puis ça se réconcilie dans un *wow* émerveillé qui peut s'étirer jusqu'au bout du souffle. Pas étonnant que des ténors des communications aient voulu se l'approprier : c'est un mot accrocheur, parfait pour un concept publicitaire. Mais un mot ne vient jamais seul ; il porte en lui une histoire qui a ses légendes et ses fantômes. Il participe à un vocabulaire tantôt flétri, tantôt meurtri. En ce sens, si l'émission de Radio-Canada cherchait un nouveau mot racoleur, ludique, mais cette fois conséquent, *Pow-pow* pourrait être le titre choisi. Ainsi, les cowboys du *showbiz*, attrapant les vedettes au goût du jour dans ses lassos de conversations mondaines, pourraient galoper sans complexe sur leur cheval médiatique dans le rodéo du divertissement. Qui sait si l'autodérision nous guérira enfin de notre ignorance, maintenant que nous connaissons le pouvoir des racines (des mots) et leur médecine... ◀

Notes

- 1 Natasha Kanapé Fontaine, *N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures*, Mémoire d'encrier, 2012, p. 8. Ce recueil a reçu le Prix d'excellence de la Société des écrivains francophones d'Amérique en 2013.
- 2 Wikipédia, *Pow-wow* [en ligne], page consultée le 6 mai 2015, www.fr.wikipedia.org/wiki/Pow-wow.
- 3 N. Kanapé Fontaine, « Lettre aux diffuseurs de la future émission de variétés intitulée "Pow-wow" » [en ligne], *Innu Assi*, 20 avril 2015, page consultée le 30 avril 2015, www.natashakanapefontaine.wordpress.com/2015/04/20/lettre-aux-diffuseurs-de-la-future-emission-de-varietes-intitulee-pow-wow-2/.
- 4 Sophie Durocher, « Le Pow Wow n'aura pas lieu » [en ligne], *Le Journal de Québec*, 23 avril 2015, page consultée le 30 avril 2015, www.journaldequebec.com/2015/04/23/le-pow-wow-naura-pas-lieu.
- 5 N. Kanapé Fontaine, « Lettre aux diffuseurs de la future émission de variétés intitulée "Pow-wow" », *op. cit.*
- 6 *Ibid.*
- 7 Hibert Nikawi, commentaire corrigé à propos de l'article de Sophie Durocher, « Le Pow Wow n'aura pas lieu », *op. cit.*

Hélène Matte est une poète issue des arts visuels qui dit, une artiste plasticienne qui écrit. Détentrice d'une maîtrise en arts visuels, elle est présentement doctorante en littérature, art de la scène et de l'écran à l'Université Laval. Auteure de nombreux articles sur l'art et organisatrice d'événements culturels, sa pratique interdisciplinaire interroge particulièrement le dessin, l'art action et les poésies manifestes hors du livre. Elle compte à son actif plusieurs expositions et performances en Europe, au Canada et ailleurs en Amérique.